



snalc

de l'école au supérieur

► Communiqué de presse

info@snalc.fr - www.snalc.fr - @SNALC_national

BACCALAURÉAT : DES FAUTES GRAVES !

Au *Conseil Supérieur de l'Éducation* de ce jour, le ministère a présenté et fait passer sa réforme du baccalauréat général et technologique, qui instaure 40% de contrôle continu (bulletins), et fragilise les options en mettant fin à la règle qui faisait que seuls les points au-dessus de la moyenne étaient comptabilisés.

Pour le **SNALC**, c'est une faute envers les professeurs, qui s'inscrit dans une politique qui vise à nous fragiliser et à épuiser la profession. Après la suppression du paritarisme, l'imposition d'une seconde heure supplémentaire sous-payée ou encore la pseudo-revalorisation coup de com', c'est une nouvelle attaque, portée avec le soutien tout aussi fautif d'organisations supposées vous protéger.

C'est ainsi que le ministère a repris, sans le présenter au vote, un amendement du syndicat des enseignants de l'UNSA imposant que votre évaluation soit discutée en conseil d'enseignement, soumise à une validation en conseil pédagogique et scrutée par les représentants de parents et d'élèves au conseil d'administration.

Face aux tensions et pressions qui risquent de s'accumuler, le **SNALC** sera aux côtés des professeurs qui seraient remis en cause. Il vous fournira toutes les munitions pour vous défendre à la rentrée prochaine.

Paris, le 8 juillet 2021

Contacts :

Jean-Rémi GIRARD, président du SNALC, girardsnalc@yahoo.fr

Sébastien VIEILLE, secrétaire national du SNALC chargé de la pédagogie, pedagogie@snalc.fr

SNALC. De l'école au supérieur